

## CONSEIL

### Deuxième session extraordinaire

#### RESOLUTION N° 1366

(adoptée le 29 juin 2018 par le Conseil à sa deuxième session extraordinaire)

### CONTRAT DU DIRECTEUR GENERAL

*Le Conseil,*

*Ayant élu* M. António Vitorino en qualité de Directeur général aux termes de la résolution du Conseil n° 1365 du 29 juin 2018,

*Ayant pris connaissance* des clauses contenues dans le projet de contrat du Directeur général,

1. *Approuve* ledit contrat ;
  2. *Autorise* le Président de la deuxième session extraordinaire du Conseil à signer au nom de l'Organisation le contrat ainsi approuvé, conformément à l'article 13.1 de la Constitution.
-